



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 2777

Texte de la question

## BAISSE DU CHOMAGE

M. le président. La parole est à M. Alain Suguenot, pour le groupe UMP.

M. Alain Suguenot. Ma question s'adresse à Jean-Louis Borloo, ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste.*)

Depuis maintenant douze mois consécutifs, le chômage recule dans notre pays et nous avons appris il y a vingt-quatre heures que le mois d'avril avait enregistré une nouvelle baisse de 1,1 %, soit 26 300 chômeurs en moins.

Le taux de chômage est tombé de plus de 10 % en avril 2005 à 9,3 % le mois dernier. Le chômage des jeunes a, quant à lui, reculé de 10 % et le chômage de longue durée a lui aussi reflué de façon considérable.

Quoi qu'en disent les Cassandre, le plan de cohésion sociale n'est bien sûr pas étranger à ces évolutions favorables. Les contrats d'avenir et les contrats d'accompagnement vers l'emploi connaissent aujourd'hui un réel succès. Au-delà des chiffres annoncés, quelle est, monsieur le ministre, votre analyse personnelle de ces résultats et quelles sont les perspectives pour les mois à venir ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Jean-Pierre Brard. C'est Matignon !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement*. Le nombre de chômeurs a en effet diminué de 26 300 en avril et de 210 000 sur treize ou quatorze mois.

À ceux qui contestent ces chiffres, j'indique que la sécurité sociale a enregistré 210 000 cotisants de plus (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*). J'espère ainsi mettre fin aux polémiques sur les règles de comptabilisation des chômeurs ou les considérations démographiques !

Nous ne sommes pas à l'abri d'un accident, mais nous pensons vraiment, avec le Premier ministre et Gérard Larcher, être là sur une tendance lourde. Car nous avons mis le demandeur d'emploi, véritable pépite de notre société, au coeur du dispositif. Nous voulons qu'il soit bien accueilli à l'ANPE et puisse compter sur tous les services de celle-ci. Nous voulons développer les formations immédiatement adaptées, comme l'apprentissage et les contrats de professionnalisation. Plus il y a de personnes qui contribuent à la richesse du pays, plus la croissance est au rendez-vous. Croissance et emploi vont de pair.

Le Premier ministre a souhaité débloquent les situations, notamment dans les très petites entreprises. Et l'on sait que, dans ces entreprises où embaucher était un sujet d'inquiétude, l'emploi s'est débloquent.

J'étais ce matin à Maisons-Alfort avec le Premier ministre. Dans le secteur des services à la personne, nous avons divisé par trois le coût horaire et simplifié l'accès au marché. De la sorte, 97 000 emplois y ont été créés cette année, et il y a eu 34 % d'entreprises ou d'associations en plus dans les cinq derniers mois.

Enfin, un dernier mot sur un sujet qui me tient à coeur : pour des ministres qui sont à la tâche sur l'emploi comme nous le sommes, Gérard Larcher et moi, le fait que le Premier ministre s'engage à ce point, ce n'est pas un problème, mais un avantage ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Données clés

**Auteur :** [M. Alain Suguenot](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2777

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi, cohésion sociale et logement

**Ministère attributaire :** emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er juin 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er juin 2006